

Décision modificative n°2 du budget 2024

Intervention d'ouverture

Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Mesdames, Messieurs les élus départementaux,

Chers internautes,

Mesdames et Messieurs,

Je ne pensais pas commencer ce matin mon propos par ces mots. Mais quelle a été ma surprise de découvrir les propos tenus dans la presse ce matin par le groupe 100% Lot-et-Garonne.

Dans le contexte inédit dans lequel les Départements se retrouvent, j'ai privilégié, moi, la transparence au sein de notre assemblée. C'est pour cette raison que j'ai souhaité rencontrer mardi dernier tous les présidents de groupe pour leur faire part de la situation. Je ne le regrette pas mais je suis déçue.

Ma seule préoccupation est de rendre des comptes aux Lot-et-Garonnais. La vôtre, si j'en crois vos déclarations à la presse avant même la tenue de nos débats dans cet hémicycle, c'est de régler vos comptes.

L'heure est grave, vous le reconnaissez vous-même. Ce faisant, vous admettez que le pays est dans une situation financière désastreuse. Nul ne saurait d'ailleurs le nier.

Pourtant, plutôt que de saisir la main tendue, pour surmonter les difficultés et protéger les Lot-et-Garonnais, vous instrumentalisez la situation à des fins politiciennes. Vous avez bafoué l'appel à l'unité que je vous ai exprimé très directement et qui nous est inspiré par le combat commun de toutes les associations nationales d'élus locaux, de toutes sensibilités.

J'attendais de vous, je dois vous le dire, plus de solidarité et de confiance pour une cause qui dépasse de loin les égos et les joutes politiciennes.

Quoi qu'il en soit, je vous accueille aujourd'hui dans un contexte extraordinaire, au sens propre du mot, pour les collectivités locales, au premier rang desquelles les Départements.

Je ne l'imaginais pas car, comme vous, j'avais pu entendre notre Premier Ministre déclarer, durant son discours de politique générale, que les choix budgétaires se feraient, je cite, « *avec les collectivités locales, et non pas contre elles ou sans elles* ».

C'était le 1^{er} octobre...

On nous promettait une nouvelle méthode, fondée sur « l'écoute, le dialogue et le respect ».

Quelques semaines tout juste après la présentation du Projet de Loi de Finances en Conseil des Ministres et après ma lettre ouverte au Premier Ministre, un mois avant les grands congrès nationaux d'élus locaux, toutes ces bonnes intentions ont déjà volé en éclats. Qu'avons-nous eu depuis ? Que de renoncements et de mensonges alors que nous alertons, sans répit, l'Etat depuis des mois sur la situation des Départements.

Contrairement à ce qui est répété à tort et à travers, le dérapage des finances publiques n'est pas le fait des collectivités et nous n'endosserons jamais cette responsabilité.

C'est bien le résultat d'une politique économique de l'offre, menée avec constance par le Président Macron depuis 2017. En choyant les entreprises et les investisseurs, en supprimant l'ISF, on nous promettait un ruissellement vertueux. Nous devons faire face, à la place, à une avalanche de difficultés.

Dans ces conditions, tenter de faire croire que nous, les collectivités, qui votons vertueusement nos budgets à l'équilibre, sommes responsables de la situation est indécent. Et nous faire payer les errements budgétaires des derniers gouvernements est profondément scandaleux.

Devant la gravité de la situation, qui appelle un front commun, je vous invite à prendre connaissance de l'analyse de François Sauvadet, Président des Départements de France.

Je remercie sincèrement le Président Sauvadet, avec qui je suis en lien constant à Départements de France, pour son constat, lucide et sans concession, sur le sort réservé à l'ensemble des Départements.

Je le rejoins bien évidemment. C'est bien plus qu'un effort qui nous est imposé. C'est bien « *l'asphyxie des Départements* », pour reprendre ses mots, qui est programmée.

Le Président Sauvadet a détaillé, au niveau national, les mesures inacceptables qui s'apprêtent à être appliquées.

Pour le Lot-et-Garonne, ce sont près de 16 millions, j'ai bien dit 16 millions qui vont être prélevés à notre Département pour renflouer les caisses de l'Etat. Je vous en livre le détail, car le fonds de réserve a peut-être eu tendance à éclipser les autres ponctions :

- 8,6 millions au titre du fonds de réserve
- 400 000 euros de réduction du FCTVA
- 2,9 millions d'euros au titre du plafonnement de la TVA
- 2,4 millions d'euros de baisse de la DGF et de baisse de la péréquation des DMTO
- 1,2 million d'euros de revalorisation de la cotisation CNRACL
- 500 000 euros au titre de la revalorisation du RSA de 1,9 %

En l'état, ces 16 millions d'euros porteraient un coup fatal aux Lot-et-Garonnais et à tous ses acteurs. Et ce alors même que la dette due au Lot-et-Garonne par les gouvernements successifs depuis 2017, en raison de l'absence de juste compensation des AIS, s'élève à plus de 400 millions d'euros.

Permettez-moi, chers collègues, de rappeler à cet égard quelques faits et quelques chiffres utiles à notre débat d'aujourd'hui sur la spécificité des Départements et de leurs missions.

Comme vous le savez, le Conseil départemental ne dispose plus d'aucune autonomie fiscale, l'Etat ayant supprimé notre part du foncier bâti. Nous ne pouvons plus piloter notre budget par la recette.

Nos principales ressources, les DMTO ou la fraction de TVA, sont par nature volatiles car elles dépendent du marché.

Pour les seuls DMTO, ce sont 14 millions de moins entre 2022 et 2023 et encore 10 millions de moins attendus cette année par rapport au prévisionnel. C'est une chute vertigineuse, à des niveaux inédits depuis 2017.

En face, nos dépenses sociales sont contraintes. Sur 2023, les prestations sociales, c'est-à-dire, je le rappelle, de l'accès au droit pour nos concitoyens, représentent un reste à charge de 55,6 millions d'euros. C'est dire à quel point le vieillissement de la population et la dégradation sociale du pays entraînent une hausse d'un certain nombre de prestations que nous assumons, comme l'APA, la PCH ou le RSA.

Et que fait l'Etat ? Non seulement il ne compense pas, mais il continue de nous faire porter la charge de mesures non concertées. La Prime Ségur, louable sur le fond, représente ainsi 2,5 millions d'euros non compensés, sans même parler de son extension. La revalorisation du point d'indice, c'est 4,8 millions d'euros. En tout, ce sont plus de 11 millions d'euros supplémentaires à assumer, en 2024, par les finances du Département. Et cela sans le secours du Fonds de sauvegarde, dont le Lot-et-Garonne est exclu.

Nos efforts conséquents de bonne gestion et d'anticipation nous permettaient encore de nous maintenir à flots, comme cette DM2 en atteste avec un rééquilibrage de 10 millions d'euros en recettes de fonctionnement pour amortir le choc économique. Je laisserai le Vice-président Christian Dézalos revenir en détail sur ces ajustements.

Désormais, l'Etat vient saborder tous nos efforts.

Il y a un peu plus d'un an, dans cet hémicycle, la gestion prudentielle de la majorité était accusée, je cite, « d'hypothéquer l'avenir ».

Nous avons eu raison, avec bon sens et sagesse, d'être ancrés dans la réalité, en conservant alors des marges de manœuvre financières qui nous ont permis de protéger aussi longtemps que possible les Lot-et-Garonnais.

Imaginez, chers collègues, l'ampleur de la situation à laquelle nous sommes confrontés. L'accumulation de toutes ces contraintes extérieures nous impose une réduction de 60 millions d'euros, soit 12 %, du budget total du Conseil départemental pour 2025.

Aujourd'hui, si le PLF est maintenu en l'état, des pans entiers de nos politiques publiques pourraient être impactés :

- le monde du BTP dont l'activité est soutenue par nos investissements, tous les acteurs associatifs, le monde de la culture et du sport, le secteur médico-social, les communes... Sans oublier des acteurs essentiels du territoire, concernés par d'autres dispositions. Je pense ici, par exemple, aux radios associatives que j'ai eu l'occasion de soutenir, directement visées par le coup de rabot de 30 % du Fonds de soutien à l'expression radiophonique.

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler au Salon des Maires du Lot-et-Garonne auprès des élus locaux, c'est bien tout un modèle qui aujourd'hui vacille, avec un effet domino sur toutes celles et tous ceux à qui s'adresse le service public :

- les personnes âgées qui demain ne pourront peut-être plus bénéficier de services d'aide à domicile, les personnes handicapées que nous ne pourrons plus accompagner comme il le faut ou les collégiens que nous ne pourrons plus accueillir dans de bonnes conditions.

En s'attaquant aux collectivités, et en particulier aux Départements qui en payent le plus lourd tribut, l'Etat remet en cause les fondements de notre République solidaire et notre rôle de bouclier du monde rural.

Dans ces conditions, j'appelle à la plus grande unité pour qu'ensemble, élus de tous bords, nous portions haut la voix de nos concitoyens, de notre territoire et de notre ruralité.

Je vous remercie.